

Contribution
08.03.2023

Rapport de prospective stratégique 2023

La représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale (Reif) salue l'organisation d'un nouvel exercice de prospective par la Commission européenne consacré à « **faire en sorte que l'UE reste socialement et économiquement durable** », un objectif essentiel pour les membres qu'elle représente. Les crises majeures qui ont touché l'Europe et le monde lors des années qui viennent de s'écouler doivent inciter à mettre l'accent sur la résilience et la durabilité. Les systèmes de protection sociale européens ont joué et continuent de jouer un rôle majeur dans l'amortissement de ces crises, tant auprès des individus que des entreprises. **Il convient donc de permettre aux organismes de sécurité sociale de continuer à rester des filets de sécurité lors de futures crises en accompagnant l'évolution de leurs missions et en assurant leur soutenabilité à long terme.**

Si la Reif juge pertinentes l'ensemble des questions soulevées par la Commission dans son appel à contributions, elle regrette que la dimension sociale soit effacée des analyses et recommandations que l'exécutif entend soumettre dans son rapport. **Cohésion et progrès social demeurent des boussoles pour l'Union européenne** et les changements profonds qui affecteront l'UE dans les décennies à venir requièrent qu'une attention particulière leur soient apportée.

A cet égard, nous considérons que le Socle européen des droits sociaux constitue une base essentielle pour le développement des droits des citoyens européens et l'amélioration de l'accès à ceux-ci et que son potentiel pour une action future de l'UE est loin d'être épuisé. La Reif rappelle qu'il est nécessaire de **développer des indicateurs pertinents pour l'ensemble des principes du Socle** afin d'alimenter le tableau de bord social. C'est sur cette base que pourront être mesurés les progrès accomplis mais également les insuffisances et déterminer ainsi les champs d'action prioritaires. Elle enjoint également la Commission à soutenir les États membres et les institutions de sécurité sociale dans **le déploiement de politiques et d'outils favorisant l'accès effectif aux droits**, par exemple via la disponibilité d'information de qualité, notamment pour les individus en situation de mobilité transfrontière, ou encore l'accompagnement des assurés via une offre tant numérique que disponible en personne sur le territoire. Le soutien de l'Union européenne, notamment à travers **le développement technique d'outils appropriés et les fonds européens**, qui devraient être largement accessibles aux organismes de sécurité sociale, est essentiel.

Le rapport du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État providence constitue une bonne base pour l'analyse des mutations actuelles auxquelles Union européenne, États membres et citoyens sont soumis. La Reif appelle à ce qu'il serve de point de départ à **des politiques ambitieuses pour assurer la soutenabilité de systèmes de protection sociale protecteurs** et elle se tient à la disposition de la Commission pour présenter les pratiques novatrices mises en place par ses

membres (présence de services sur le territoire et auprès des assurés, cumul emploi-retraite, émission de Social bonds, déploiement d'outils numériques par exemple).

La Reif regrette que le rapport n'ait pas analysé en détail **les enjeux des mutations actuelles pour la santé des citoyens et la protection sociale**. Dans ce contexte, elle estime que la révision du cadre pharmaceutique à venir est cruciale pour permettre d'assurer l'accès rapide aux innovations thérapeutiques sûres et efficaces d'une part et garantir des prix transparents et équitables, garants de la soutenabilité de l'assurance maladie.

La Reif rappelle également que l'actuelle Commission s'était donné pour ambition la mise en place d'**un mécanisme de réassurance chômage à l'échelle européenne**. Elle appelle de ses vœux une proposition en la matière, qui permettrait de soutenir les États membres dans l'absorption des chocs, et s'inscrit dès lors totalement dans l'objectif de résilience et de durabilité affiché par la Commission.

Contact REIF :

→ **Anne-Claire LE BODIC**, déléguée permanente

La Représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale (Reif) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne. Aujourd'hui, elle regroupe toutes les branches du régime général, des régimes professionnels ainsi que des structures spécialisées : l'assurance maladie, les accidents du travail et maladies professionnelles (Cnam), la retraite (Cnav), la famille (Cnaf), l'autonomie (CNSA), le recouvrement (Urssaf Caisse nationale, anciennement Acof), l'Union interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unédic), la Mutualité sociale agricole (CCMSA), l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (Ucanss), le Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (Cleiss) et la Caisse de retraite du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile (CRPNPAC). La Reif dispose d'un bureau de représentation permanent à Bruxelles.

Vous pouvez suivre l'actualité de la Reif sur son site internet : www.reif-eu.org, sur LinkedIn : #REIFSecu et sur Twitter : @REIFSecu.

